



Sous l'impulsion de la CFE-CGC, les objectifs de l'AISC ont été atteints :



Cohésion sociale renforcée

- Le Marché d'été
- l'Arbre de Noël
- le Marché de Noël
- les Concerts
- Les Soirées Privées
- Ecomobility day
- Flamme Olympique
- Un Arbre un Employé
- Octobre Rose



Promouvoir la culture et les loisirs pour tous

- Réduction et subvention sur la billetterie et bien d'autres activités culturelles (Augmentation de 20% par an)
- Bénéficier d'offres et subvention sur les voyages, les locations (4200/an), les séjours (Augmentation des prestations et de nombreuses nouveautés comme le Yield management)
- Développer le remboursement sur facture (15000 billets avion et 1200 billets train par an) et le parascolaire (5500 dossiers/an)
- Développement des partenariats sportifs (Stade Toulousain, TFC, US Rugby Colomiers...)



Pouvoir d'achat amélioré :

- Chèques cadeaux rentrée scolaire (9500 bénéficiaires / an), bon de Noël, bon de naissance, retraite.
- + 300 accords commerciaux avec des réductions notables et cartes remisées jusqu'à 15%
- CESU, ANCV (10 000 commandes /an) avec des taux de subvention respectivement de 25% et 40%



Communication développée :

- Digitalisation des supports (Action RSE)
- Utiliser les canaux appropriés (AISC+, News, catalogues, site web, LinkedIn,)
- Multiplier les sondages pour comprendre et ajuster l'expérience client



Inclusion favorisée :

- Note historique pour une équité des participations aux séjours
- Des accompagnements spécifiques pour les personnes en situation de handicap
- Profiter du CSE, 1 an après son départ à la retraite



Avec pour objectif une redistribution à hauteur de **90%** de la subvention attribuée par la Direction.

L'approbation des comptes depuis 2019 montre la gestion rigoureuse pour atteindre cet objectif et le pérenniser.

L'augmentation des budgets prévisionnels 2025 vont permettre de proposer encore plus d'activités.

Votre CSE de plus en plus éco-responsable avec des actions concrètes (Continuer la suppression du papier, économie d'énergie, clause contractuelle avec les voyagistes, recyclage, ...)

Les salariés de l'AISC plus formés pour augmenter leurs compétences pour de meilleures performances et pour mieux répondre à vos attentes dans un environnement de plus en plus complexe en termes de sécurité et de qualité.



Il reste encore du travail :

- Concrétiser 100% de nos promesses électorales (78% en deux ans)
- Lancer le projet du remplacement du site web (nouvelle techno, responsive/tel, intuitif, sécurité...)
- Créer un espace avec toutes les prestations sociales regroupées
- Poursuivre nos démarches pour s'adapter aux nouveaux modes de consommation
- Améliorer notre présence à vos côtés avec de la proximité, des réponses rapides et une communication adaptée

**Votre satisfaction est notre priorité,
Vos retours nous aident à progresser**



Il y a tant de choses
qui nous réunissent